

RAPPORT DE RECHERCHE SPECIALE

# LA MENACE CROISSANTE DU TERRORISME EN AFRIQUE : UN PRODUIT DE DIAGNOSTIC ERRONÉ ET DE RÉPONSE POLITIQUE DÉFECTUEUSE ?

---

AMANI AFRICA

Media and Research Services

M A I  
2 0 2 2

RAPPORT AMANI AFRICA NO.13



# TABEL OF CONTENTS

- I INTRODUCTION.....1
  
- II L'ÉTAT ACTUEL DE LA MENACE DU TERRORISME.....1
  - 2.1. NOMBRE CROISSANT DES ATTENTATS ET DE VICTIMES .....2
  - 2.2 LA PROPAGATION GÉOGRAPHIQUE DE LA MENACE DU TERRORISME.....3
  
- III EXPLIQUER LA RECRUESCENCE ET LA PROPAGATION PRÉOCCUPANTES DE LA MENACE DU TERRORISME EN AFRIQUE: DIAGNOSTIC ERRONÉ ET APPROCHES POLITIQUES DÉFECTUEUSES?.....5
  
- IV REPENSER LE DIAGNOSTIC ET LA RÉPONSE A LA MENACE DU TERRORISME EN AFRIQUE: ESQUISSE POUR UNE NOUVELLE APPROCHE POLITIQUE DE L'UA FONDÉE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE.....11
  
- V CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....15
  - Mettre l'accent sur l'Établissement d'une gouvernance légitime.....16
  - Négociation et dialogue avec les groupes terroristes.....17
  - Soutien Humanitaire et intervention de développement socio-économique.....17
  - Apporter un soutien en capacités aux forces de sécurité pour leur permettre à la fois de lutter de manière efficace, légalement professionnelle et publiquement légitime .....18

## I INTRODUCTION

Le 28 mai 2022, la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), l'organe suprême de prise de décision de l'UA, tiendra sa 16ème Session extraordinaire. Le thème central du Sommet extraordinaire est le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement. Le sommet est convoqué sur la base de la décision de la Conférence de l'UA de février 2022 sur proposition de la République d'Angola de convoquer un "Sommet extraordinaire sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique".<sup>1</sup>

La convocation de ce Sommet extraordinaire intervient dans un contexte de préoccupation croissante face à la recrudescence inquiétante des attentats terroristes, à la férocité et à l'impact de cette recrudescence des attentats et à l'expansion de la propagation géographique de la menace terroriste en Afrique. Dans son allocution d'ouverture du Sommet de février 2022, le Président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a dénoncé que "La situation sécuritaire du continent aujourd'hui est profondément marquée par la métastase du terrorisme".<sup>2</sup> Il est important de noter que Mahamat a déclaré à la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA que "la situation sécuritaire du Continent appelle désormais une vraie nouvelle approche qui devrait questionner notre architecture de paix et de sécurité et sa corrélation avec les nouveaux facteurs de déstabilisation de l'Afrique."<sup>3</sup>

Outre la présentation d'un bref aperçu de l'état de la menace terroriste en Afrique, le présent rapport de recherche spéciale soutient l'appel à une "véritable nouvelle approche", lancé par le Président de la Commission de l'UA pour une réponse réussie à cette menace. La réalisation

<sup>1</sup> Voir AU Doc. Assembly/AU/Dec. 828(XXXV) disponible sur <https://au.int/en/decisions/decisions-declarations-and-resolution-thirty-fifth-ordinary-session-assembly-union>

<sup>2</sup> Allocution du Président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat lors de la cérémonie d'ouverture de la 35ème Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement, (5 Février 2022) <https://au.int/en/node/41442> ; voir également <https://www.newtimes.co.rw/news/continental-security-agenda-african-leaders-meet-addis> (soulignement ajouté)

<sup>3</sup> Ibidem.

d'une telle nouvelle approche exige de repenser la caractérisation dominante existante de la nature de la menace comme étant essentiellement celle des groupes terroristes et la réponse politique qui l'accompagne, orientée vers leur défaite à travers l'utilisation d'instruments de sécurité. Le présent rapport ne se

contente pas de plaider en faveur d'une approche basée sur la sécurité humaine pour le diagnostic et la réponse politique à la menace, mais démontre également pourquoi cette focalisation sur la sécurité humaine constitue la "véritable nouvelle approche". Ce faisant, le rapport présente une analyse de l'approche jusqu'ici dominante axée sur la sécurité d'État et ses limites d'une part et pourquoi et comment une approche de la sécurité humaine se présente pour remédier à ces défaillances de l'approche sécuritaire rigoureuse pour contenir la menace croissante du terrorisme. d'autre part.

## II L'ÉTAT ACTUEL DE LA MENACE DU TERRORISME

Les données provenant de diverses sources qui documentent et signalent les incidents d'attentats terroristes montrent au moins trois tendances clés en Afrique. La première tendance est la recrudescence des attentats terroristes au fil des ans. La deuxième tendance concerne l'augmentation tout aussi inquiétante du nombre de décès dus aux attentats. Du point de vue de la sécurité humaine, il convient de noter qu'une grande partie du fardeau des attentats et des victimes est supportée par les civils. Les chiffres les plus récents montrent que ces deux tendances sont particulièrement vraies dans les régions du Sahel et de l'Afrique centrale. La troisième tendance concerne l'expansion géographique de la menace terroriste sur le continent. Il n'y a plus de région du continent à l'abri des activités de groupes identifiés comme terroristes. Cette expansion géographique se poursuit alors que de plus en plus de territoires risquent de devenir le théâtre d'opérations terroristes. La présente partie présente des données et des analyses sur ces trois tendances inquiétantes qui mettent en lumière l'état actuel de la menace terroriste en Afrique.

## 2.1. NOMBRE CROISSANT DES ATTENTATS ET DE VICTIMES

Selon le Global Terrorism Index 2022 (l'indice mondial du terrorisme) publié en mars 2022,<sup>4</sup> cinq des dix pays les plus touchés par le terrorisme sont de l'Afrique. Tous, sauf la Somalie, sont de la région du Sahel/Bassin du Lac Tchad.<sup>5</sup> Six des huit pays du Sahel figurent parmi les 10 pays les plus touchés par le terrorisme en Afrique. Parmi ces pays, le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont ceux qui connaissent la croissance rapide du fardeau du terrorisme en Afrique aujourd'hui. Selon l'Indice, sur les 20 pays les plus touchés par le terrorisme dans le monde, onze sont également de l'Afrique. Ce que ces chiffres nous révèlent, est que "l'Afrique est confrontée au défi malheureux d'être devenue l'épicentre du terrorisme et de l'extrémisme violent."<sup>6</sup>

Bien que des incidents terroristes ont touché quelque 18 pays dans toutes les régions du continent, tous ces pays ne sont pas touchés de la même manière. Ceux qui ont connu la recrudescence la plus spectaculaire des attentats se trouvent dans la région du Sahel et la région de Cabo Delgado au Mozambique.<sup>7</sup> L'expansion de la menace terroriste est devenue particulièrement persistante au Sahel. Le nombre d'attentats terroristes au Burkina Faso est passé de 191 en 2020 à 216 en 2021. Le Burkina Faso est aussi le pays qui a connu le deuxième attentat le plus meurtrier au monde en 2021. Il s'agissait de l'attentat d'un groupe terroriste non identifié contre un village le long de la frontière nord avec le Niger en juin 2021, qui a fait 160 victimes, dont 20 enfants. Le Burkina Faso

4 Institute for Economics and Peace, *Indice Mondial du terrorisme 2022: Mesurer l'impacte du terrorisme (mars 2022)* disponible sur <https://www.visionofhumanity.org/wp-content/uploads/2022/03/GTI-2022-web.pdf> (Global Terrorism Index 2022)

5 Il s'agit du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Nigeria.

6 Voir Amani Africa, *Enjeux majeurs de paix et de sécurité en Afrique en 2022 alors que l'UÛA fête ses 20 ans*, Rapport de recherche spéciale No. 11 (mars 2022) disponible sur <https://amani-africa-et.org/wp-content/uploads/2022/05/The-major-peace-and-security-issues-in-Africa-in-the-year-the-AU-marks-its-20-years.pdf>

7 Selon les rapports de l'ONU, près de huit cent mille personnes ont été déplacées à Cabo Delgado depuis le début du conflit en 2017.

est désormais considéré comme ayant supplanté le Mali, comme l'épicentre de la menace terroriste au Sahel.

La situation au Mali n'est pas meilleure non plus. Avec 333 incidents, les attentats terroristes au Mali ont augmenté de 56% en 2021, par rapport à l'année précédente. Ce pic d'attentats constitue le plus grand nombre d'attentats terroristes et de victimes au cours de la dernière décennie au Mali. Bien que le nombre d'incidents n'a pas augmenté au Niger, les attentats dans le pays ont entraîné une augmentation substantielle du nombre de victimes.

En termes de décès, quatre des dix pays qui comptent 85% des décès dus au terrorisme dans le monde en 2021 sont de l'Afrique.<sup>8</sup> Ces quatre pays (le Burkina Faso, le Mali, le Niger et la Somalie) représentent 34 % des décès dus à la violence liée au terrorisme dans le monde en 2021. Par rapport à 2020, les décès dus aux attentats terroristes ont augmenté en 2021 dans les trois pays sahéniens les plus touchés par le terrorisme. Au Mali, le nombre de décès en 2021 était de 574 contre 393 en 2020, au Niger il était de 588 contre 257 en 2020 et au Burkina Faso il était de 732 contre 657 en 2020. Le pays qui a connu la plus forte augmentation du nombre de décès est le Niger, qui est en fait le pays qui a connu la deuxième plus forte augmentation totale du nombre de décès dans le monde en 2021. Bien que le nombre d'attentats au Niger en 2021 reste similaire à celui de 2020, l'augmentation de 129 % du nombre de décès est révélatrice du fait que la létalité des attentats a montré une augmentation inquiétante et dramatique.

Jamaat Nusrat Al-Islam wal Muslimeen (le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) (GSIM) continue d'être le groupe terroriste auquel la plupart des attentats sont attribués au Burkina Faso. Selon l'Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED), l'engagement du groupe dans la violence politique – y compris les attentats contre les civils et les forces de l'État – a augmenté de plus de 200 % en 2021 par rapport à 2020.<sup>9</sup> En 2021, l'incapacité du

8 Global Terrorism Index 2022, note 4 ci-dessus.

9 Voir ACLED, *Ten conflicts to worry about in 2022: The Sahel (March 2022)* disponible sur <https://acleddata.com/10-conflicts-to-worry-about-in-2022/sahel/>

gouvernement à endiguer les attentats terroristes et la violence a provoqué la colère populaire qui a déclenché une instabilité politique et de fortes tensions contribuant au coup d'État du 24 janvier 2022. Comme au Burkina Faso, le GSIM continue d'être le groupe qui orchestre le plus d'attentats terroristes au Mali. Il est responsable de 72 attentats terroristes en 2021, soit une augmentation de 80 % par rapport à l'année précédente. Les attentats du GSIM ciblent en grande partie les opérations militaires et de maintien de la paix maliennes, cependant, la majorité des décès attribués au groupe étaient des civils. Les données de l'ACLED montrent que la "faction du Grand Sahara de la province de l'État islamique d'Afrique de l'Ouest (ISWAP-GS) était responsable de plus de 560 décès de civils signalés, ce qui représente près de 80% de tous les décès de civils au Niger en 2021.<sup>10</sup>

Dans les trois pays du Sahel les plus touchés par le terrorisme, malgré le fait que les groupes terroristes ciblent principalement les postes et le personnel militaires et de sécurité, ceux qui ont fini par être les plus touchés sont les civils. Au Niger, les civils ont représenté 78% de ces victimes, faisant du Niger un pays avec le troisième plus grand nombre de victimes civiles en 2021. Les civils portent de plus en plus le poids de ces attentats au Burkina Faso, représentant 65 % du nombre total de victimes, une augmentation substantielle par rapport à 32 % l'année précédente. Par rapport à l'année précédente, les victimes civiles dus au terrorisme ont également augmenté au Mali de 46% en 2021.

Bien que le nombre global d'attentats a diminué au Mozambique, au Nigeria et même en Somalie, la fréquence et la gravité de la menace des groupes terroristes restent préoccupantes. Le succès enregistré au Nigeria et plus particulièrement au Mozambique en infligeant des coups militaires majeurs contre des groupes terroristes n'a pas encore été correctement ancré sur des stratégies et des plans politiques et socio-économiques. En effet, les différents attentats qu'Al Shabaab a orchestrés avec succès en 2021 en Somalie témoignent clairement de la fragilité des progrès enregistrés dans le domaine militaire lorsqu'ils ne sont pas suffisamment soutenus par la cohésion

politique. C'est à ce titre que le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA a exprimé sa préoccupation face aux luttes intestines au sein du Gouvernement fédéral de la Somalie (FGS), entre le Président et le Premier Ministre, d'une part, et entre le FGS et les États membres fédéraux (FMS) d'autre part, entre autres, en raison de l'opportunité que cela offre à Al Shabaab d'exploiter les différends politiques à son avantage.<sup>11</sup>

En outre, les événements de 2021 ont également révélé le changement continu des moyens et des méthodes, ainsi que la sophistication du modus operandi et des activités criminelles organisées pour se financer, certains des groupes terroristes ont commencé à utiliser la technologie des drones à des fins de reconnaissance et des armes telles que les missiles sol-air.

## 2.2 LA PROPAGATION GÉOGRAPHIQUE DE LA MENACE DU TERRORISME

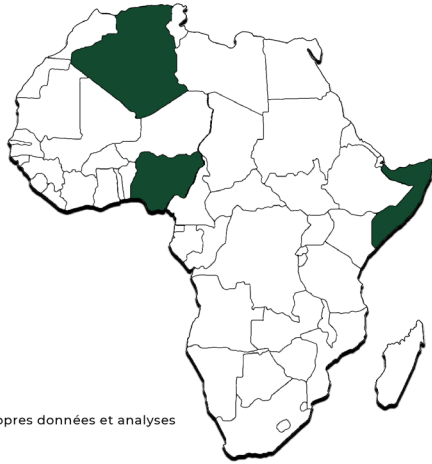
Une référence au rapport de 2010 du Président de la Commission de l'UA au CPS révèle que l'opération active des groupes terroristes était confinée à des poches de quelques régions seulement.<sup>12</sup> Le rapport soulignait alors que "la menace terroriste en Afrique a été principalement façonnée par des activités dans deux régions et dirigées par deux organisations terroristes, toutes deux affiliées à Al-Qaïda, à savoir Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), en Afrique du Nord et de l'Ouest, et Al-Shabaab en Afrique de l'Est."<sup>13</sup> Boko Haram, bien qu'actif dans le nord-est du Nigeria, était loin de son infamie quotidienne ultérieure en tant que groupe terroriste le plus meurtrier d'Afrique.

<sup>11</sup> Conseil de paix et sécurité de l'UA, communiqué de la 1053ème réunion du Conseil, (7 Décembre 2021) AU Doc. PSC/PR/COMM.1053(2021) para 12.

<sup>12</sup> Rapport du Président de la Commission de l'UA sur les mesures de renforcement de la coopération dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, soumis à la 249ème réunion du Conseil de paix et sécurité (22 Novembre 2010).

<sup>13</sup> Ibidem, para. 7.

<sup>10</sup> Ibidem.

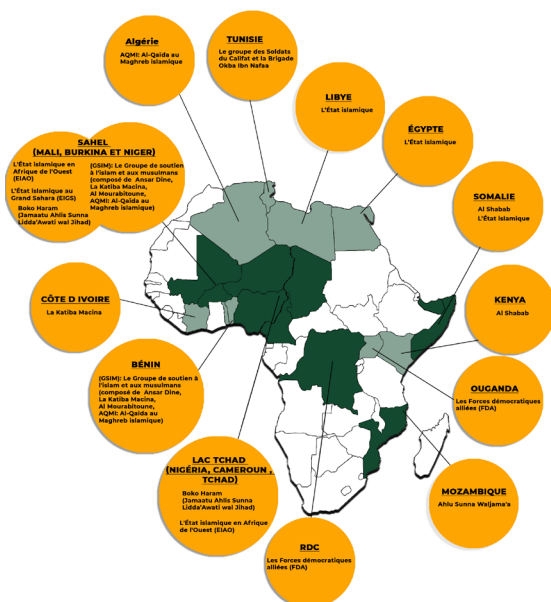


Source: propres données et analyses

Au cours des sept dernières années, la géographie du terrorisme en Afrique a complètement changé (voir la carte ci-dessous). La menace du terrorisme a non seulement englouti le Sahel, une région actuellement la plus touchée par cette menace comme souligné ci-dessus, mais a également pointé sa tête hideuse à travers le continent. Avant le Sahel, avec la propagation de Boko Haram au-delà du Nigeria et la férocité de ses attentats, la région du bassin du Lac Tchad a éclipsé les deux régions identifiées dans le rapport de l'UA de 2010. Une décennie après le rapport de 2010, en plus de s'implanter dans les régions où elle a été prépondérante, la menace connaît depuis lors une expansion géographique de plus en plus inquiétante. Et aujourd'hui, elle a pris pied dans les cinq régions du continent. Il semble qu'il existe un risque réel que la menace s'étende davantage aux pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest et à certaines parties des Grands Lacs et de l'Afrique de l'Est.<sup>14</sup>

Bien que les événements terroristes violents dans le Lac Tchad ont diminué en 2021 par rapport à l'année précédente, Boko Haram reste un groupe terroriste meurtrier dans la région causant la mort d'environ cinq personnes en moyenne par attentat unique. L'année 2021 a été témoin d'environ 134 attentats contre les forces militaires, y compris des embuscades, des attentats directs et des incidents aux engins explosifs improvisés (EEI), tandis qu'un peu plus de 150 attentats ont été perpétrés contre des cibles civiles. Un développement préoccupant en relation avec l'opération de Boko Haram qui a été souligné lors de diverses réunions du CPS, est l'utilisation croissante de technologies telles que les véhicules aériens sans pilote (UAV) par le groupe terroriste.<sup>15</sup>

Une autre partie du continent qui a connu des incidents majeurs de violence terroriste est la région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs, affectant plus particulièrement (à l'exception du Cameroun et du Tchad) l'Est instable de la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda. En effet, la RDC a enregistré la hausse la plus notable des attentats attribués à des groupes identifiés ces dernières années comme des groupes terroristes ayant une certaine forme d'affiliation avec le groupe terroriste mondial, l'État islamique (EI). Au cours du seul premier semestre 2021, les attentats terroristes ont causé la mort de plus de 1500 personnes, soit près de la moitié du total des victimes enregistrées sur le continent. Entre octobre et novembre, l'Ouganda a enregistré plusieurs attentats à la bombe, dont des kamikazes.<sup>16</sup> Les attentats auraient été perpétrés par les Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe rebelle ougandais opérant depuis la RDC voisine et affilié à l'EI. C'est devenu maintenant la principale menace terroriste dans la région qui entretiendrait des relations de travail avec un groupe terroriste dans le Nord du Mozambique.



Source: Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED) et Centre d'études stratégiques de l'Afrique

15 Le CPS lors de ses 816ème et 973ème réunions, a exprimé sa préoccupation face à l'utilisation de véhicules aériens sans pilote par Boko Haram dans certaines de ses opérations, en particulier pour un but de reconnaissance.

16 International Crisis Group, Les attentats de Kampala et leurs implications régionales (19 novembre 2021) disponible sur <https://www.crisisgroup.org/africa/great-lakes/uganda/kampala-attacks-and-their-regional-implications>



En Afrique de l'Est, Al-Shabaab, malgré la perte qu'il a subie au fil des ans, continue de s'adapter et de maintenir un niveau d'organisation et des capacités pour recruter, orchestrer des attentats (en Somalie et sporadiquement au Kenya) et garder le contrôle de grandes parties des zones rurales dans le Sud de la Somalie. Certes, cette menace persistante d'Al Shabaab est plus une manifestation des faiblesses du gouvernement de la Somalie que de la force du groupe. Comme par le passé en 2021, Al Shabaab a profité de la tension politique et des luttes intestines entre le Président d'une part et le Premier Ministre et les politiciens de l'opposition d'autre part et entre le FGS et les FMS.

Les attentats terroristes ont relativement diminué dans d'autres parties du continent. Après l'expansion troublante des attentats dans la province de Cabo Delgado au Nord du Mozambique, il y a eu une diminution d'environ 59% du nombre d'attentats contre des civils par des groupes d'insurgés par rapport à 2020. Cependant, la région reste instable et les combats se sont poursuivis dans la province, ainsi qu'à l'Ouest dans la province de Niassa. L'ONU a signalé que les attentats perpétrés entre janvier et la mi-mars ont déplacé quelque 24.000 personnes dans le district de Nangade et quelque 5.000 autres ont également cherché protection dans le district voisin de Mueda.<sup>17</sup>

En termes d'expansion de la menace, il existe des préoccupations croissantes en Afrique de l'Ouest sur le risque imminent d'expansion des activités terroristes dans les pays côtiers de la région. Au cours des années précédentes, des attentats terroristes ont été signalés en Côte d'Ivoire. Le dernier attentat de ce type attribué à la Katiba Macina, affiliée au groupe terroriste GSIM a causé la mort de dix militaires près de la frontière avec le Burkina Faso. En novembre 2021, le Togo a signalé des attentats terroristes dans la région du nord, près de sa frontière avec le Burkina Faso. L'incident impliquait l'attaque d'un poste de sécurité. Le dernier attentat en date a coûté la vie à huit militaires dans la localité de Kpépkandi, au Nord du Togo. De même, alors que deux soldats auraient été tués au Bénin lors d'attentats militants

<sup>17</sup> Voir UN News: Mozambique: des milliers de personnes continuent de fuir la violence à Cabo Delgado (22 mars 2022) <https://news.un.org/en/story/2022/03/1114412>

en décembre, le Bénin a connu son attentat le plus meurtrier en février 2022 impliquant des engins explosifs improvisés qui ont coûté la vie à neuf personnes dans un parc à la frontière avec le Burkina Faso et le Niger.

### III EXPLIQUER LA RECRUESCENCE ET LA PROPAGATION PRÉOCCUPANTES DE LA MENACE DU TERRORISME EN AFRIQUE: DIAGNOSTIC ERRONÉ ET APPROCHES POLITIQUES DÉFECTUEUSES?

Il ressort de ce qui précède que malgré son opération de lutte contre le terrorisme relativement réussie en Somalie à travers l'AMISOM<sup>18</sup> et celle de l'Initiative de coopération régionale sous conduite de l'UA pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA) dans la région de l'Afrique centrale,<sup>19</sup> la recrudescence et l'expansion du terrorisme dans diverses parties du continent soulignent les limites et le défi qu'il pose tant à l'architecture de paix et de sécurité de l'UA, comme l'a noté le Président de la Commission de l'UA, qu'à ses partenariats de paix et de sécurité. La croissance de la menace terroriste, qui prend de plus en plus d'ampleur, au fil des ans, malgré l'augmentation des réponses basées sur la sécurité d'État, est la déclaration la plus claire sur l'échec de l'approche politique sécuritaire rigoureuse en premier lieu. Compte tenu de cet échec, il est devenu impératif de changer à la fois la caractérisation de la menace terroriste comme un simple problème de sécurité d'État et les outils politiques utilisés pour y répondre

<sup>18</sup> Voir Solomon A. Dersso, *les dilemmes de la Somalie : évolution des dynamiques sécuritaires, mais des choix politiques limités*, Document ISS 218 (octobre 2010) et une analyse plus approfondie et plus récente voir Paul D Williams, *Lutter pour la paix en Somalie: Une histoire et analyse de la Mission de l'Union africaine (2007- 2017)* (2018).

<sup>19</sup> Sur les avancées enregistrées à travers l'ICR-LRA, voir Amani Africa, *Communication sur l'ICR-LRA, Points de vue sur le CPS* (19 septembre 2018) <https://amani-africa-et.org/psc-briefing-on-the-rci-lra/>

sur la base d'un tel diagnostic erroné. Acet effet, il convient par conséquent de revenir sur les facteurs qui sont à l'origine de l'émergence et de l'expansion actuelle de cette menace. Il est possible d'identifier au moins huit de ces facteurs.

La première question concerne la caractérisation de la nature principale du problème. Le point de vue dominant jusqu'à récemment, qui reste le point de vue dominant reflété dans les documents de politique de l'UA, traite les crises ou les conflits impliquant des groupes terroristes comme étant essentiellement un problème de terrorisme. Ce point de vue qui réduit le défi du terrorisme en Afrique à une simple question de sécurité rigide est considéré en ce qui concerne le Sahel comme fondé sur " l'hypothèse erronée selon laquelle les groupes terroristes sont à l'origine de l'instabilité au Sahel."<sup>20</sup> Une manifestation de cela est la "compréhension française des groupes djihadistes comme étant principalement des terroristes plutôt que des insurrections sociologiquement complexes a mis des œillères idéologiques sur une compréhension plus profonde des conflits régionaux."<sup>21</sup> Ce réductionnisme et ces erreurs de diagnostic ont conduit à une approche politique biaisée en faveur d'une approche basée principalement sur une approche sécuritaire rigoureuse. Par conséquent, une grande partie des ressources et de l'attention politique est orientée vers l'utilisation de ces instruments, y compris les opérations ou missions militaires de lutte contre le terrorisme, les partenariats de sécurité, la coopération dans le domaine des renseignements et de la sécurité transfrontalière, le renforcement des lois et institutions nationales chargées de l'application de la loi et la création de structures et de mécanismes de réponse sécuritaires continentaux rigoureux.

Cette caractéristique de l'approche politique du terrorisme en Afrique est caractéristique de la pensée, ainsi que de de la réponse politiques dominantes de l'UA. L'analyse des décisions

<sup>20</sup> Marielle Harris, Catrina Doxsee, and Jared Thompson, *la Fin de l'Opération Barkhane et l'avenir de la lutte contre le terrorisme au (2 mars 2022) disponible sur <https://www.csis.org/analysis/end-operation-barkhane-and-future-counterterrorism-mali>*

<sup>21</sup> Nathaniel Powel, *Pourquoi la France a échoué au Mali, War on the Rocks (21 février 2022) disponible sur <https://warontherocks.com/2022/02/why-france-failed-in-mali/>*

politiques de l'UA tant au niveau de la Conférence de l'UA qu'au niveau du CPS montre que les prises de position politiques et les outils de réponse se sont de plus en plus imprégnés de la pensée politique dominante fondée sur la priorité de la sécurité rigoureuse. Par exemple, et comme le montre le tableau ci-dessous, entre 2010 et 2022, quelque neuf instruments de réponse sécuritaire ont été autorisés par l'UA.

Mécanismes de lutte contre le terrorisme de l'UA		
Mécanisme	État de fonctionnement	Décisions pertinentes de l'organe délibérant de l'UA
Force conjointe du G-5 Sahel	Active depuis 2017	PSC/PR/COMM(DCLXXIX) (Communiqué de la 679ème réunion du CPS) a approuvé le projet de CONOPs et a autorisé le déploiement de la Force conjointe
Initiative de coopération Régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA)	Active depuis 2011	PSC/PR/Comm(LXIX) (Communiqué de la 69ème réunion du CPS ) a autorisé le déploiement de l'AMISOM pour une période initiale de 6 mois. Jusqu'à sa transition vers ATMIS en avril 2022, Le mandat d'AMISOM a été renouvelé périodiquement par le CPS.
AMISOM	Active de mars 2007 à avril 2022	PSC/PR/Comm(LXIX) (Communiqué de la 69ème réunion du CPS) a autorisé le the déploiement l'AMISOM pour une période initiale de 6 mois. Jusqu'à sa transition vers ATMIS en avril 2022, Le mandat d'AMISOM a été renouvelé périodiquement par le CPS.
Processus de Djibouti	Actif depuis 2015	Première réunion des chefs des Services de renseignement et de sécurité (HISS) des pays membres du Procesus de Djibouti.



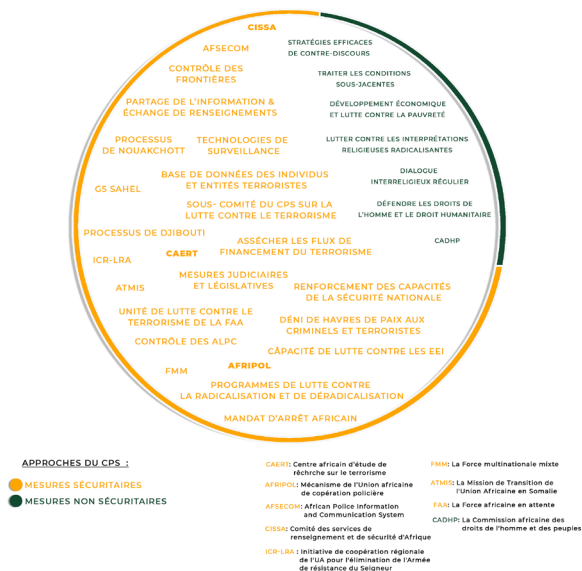
Processus de Nouakchott	Actif depuis 2013	Déclaration de Nouakchott (Premier Sommet des pays participants au the Processus de Nouakchott).
Force multinationale mixte (FMM) contre Boko Haram	Active depuis 2015	PSC/AHG/2(CDLXXXIV) Communiqué de la 484ème réunion du CPS) a autorisé le déploiement de la FMM Et la Cônerence de l'UA a également Approuvé la création la Force mixte dans la décision Assembly/AU/ Dec.558(XXIV).
Mission de l'UA de la transition en Somalie (ATMIS)	Active jusqu'à avril 2022	PSC/PR/ COMM.1068(2022) (Communiqué de la 1068ème réunion du CPS) a décidé d' autoriser l'ATMIS en remplacement de l' AMISOM.
Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe au Mozambique (SAMIM)	Active depuis juillet 2021	PSC/PR/COMM.2/1062 (2022) (Communiqué de la 1062ème réunion du CPS) approuve le le déploiement de SAMIM. La force a été déployée conformément à l'approbation du Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC tenu à Maputo, en République du Mozambique le 23 Juin 2021. Le Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC tenu à Lilongwe, au Malawi, le 12 janvier 2022 a prolongé le mandat de la SAMIM pour une période supplémentaire de trois mois et le CPS a approuvé cette prorogation ainsi que dans le communiqué de sa 1062ème réunion

Déploiement de 3000 soldats	Pas encore actif	Assembly/AU/ Dec.792(XXXIII)/ 33ème Session ordinaire de la Cônerence de l'UA - décision de déployer 3000 soldats au Sahel pour une période de six mois. En outre, PSC/PR/COMM.(CML) (2020) (Communiqué de la 950ème réunion du CPS a approuvé la 'Note de cadrage stratégique révisée sur l'orientation de la planification du déploiement des 3000 soldats additionnels au Sahel'.
-----------------------------	------------------	--

**Tableau 1: Mécanismes de lutte contre le terrorisme de l'UA (Source: propres données et analyses)**

En termes d'engagement des structures de l'UA également, de plus en plus de décisions politiques de l'UA (comme on peut le déduire des documents finaux du CPS illustrés dans le diagramme ci-dessous) ont tendance à mettre l'accent sur les mécanismes de sécurité rigides. Des structures de l'UA, par exemple, le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le Comité des services de renseignements et de sécurité d'Afrique (CISSA) et le Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL), ainsi que le Sous-comité du CPS sur le terrorisme sont ceux qui sont le plus souvent référencés dans presque toutes les décisions du CPS relatives à la menace du terrorisme en Afrique.<sup>22</sup> Ce sont également les structures qui se sont engagées le plus activement à façonner la réflexion et les réponses politiques de l'UA.

<sup>22</sup> Pour la liste des documents de conclusions du CPS sur ce thème voir annexe iii.



L'un des effets troublants de cette dépendance quasi exclusive à des instruments de sécurité aussi rigides est qu'elle a évincé d'autres mesures politiques qui ciblent les moteurs et les causes du problème plutôt que simplement le symptôme du problème. Comme l'a fait remarquer à juste titre un commentateur à propos du Sahel, "alors que les gouvernements sahéliens et leurs partenaires occidentaux affirment que la lutte contre le terrorisme n'est qu'une partie d'une stratégie globale, l'importance des opérations de lutte contre le terrorisme, mesurée à la fois en soutien financier et logistique, ainsi qu'en rhétorique – éclipse les efforts visant à soutenir la démocratisation et une gouvernance solide dans la région."<sup>23</sup> L'approche politique sécuritaire rigoureuse en premier lieu, même en reconnaissant les causes et facteurs sous-jacents, reste inattentive à la dimension de sécurité humaine des crises. Elle aggrave davantage les conditions sous-jacentes et les facteurs d'insécurité en détournant des ressources humaines, techniques et financières très limitées vers la lutte contre les groupes terroristes au détriment et loin des problèmes sociaux et économiques plus urgents sur le continent.

<sup>23</sup> Judd Devermont and Marielle Harris, *Repenser les réponses aux crises au Sahel*, CSIS BRIEFS (22 décembre 2020) disponible sur <https://www.csis.org/analysis/rethinking-crisis-responses-sahel>

Il est par conséquent clairement nécessaire de repenser l'accent mis sur les formes militaires/policières/renseignement/justice pénale de renforcement de la sécurité. Sans une telle réflexion qui ancre les mesures de sécurité sur une stratégie globale de développement politique axée sur l'humain et les conçoit et les déploie dans la poursuite et subordonnés à une telle stratégie qui ressuscite la capacité de prestation et la légitimité locale de l'État, en particulier dans les territoires où cela fait défaut, l'utilisation de mesures de sécurité rigides seules n'aurait qu'un succès partiel et précaire."<sup>24</sup>

La seconde est liée au fait que les groupes terroristes ont pu exploiter les défis de gouvernance politiques, sociaux, économiques et autres auxquels sont confrontées les communautés locales, qui constituent la racine du problème, mais ne sont pas considérés comme tels et n'ont donc pas reçu le niveau d'attention politique qu'ils méritent. Le plus souvent, ces groupes terroristes exploitent et s'appuient sur les pressions socio-économiques croissantes auxquelles sont confrontées les communautés périphériques, y compris la concurrence pour les ressources qui s'épuisent de plus en plus en raison de la pression climatique, l'absence ou la présence faible/insuffisante des services publics et de l'État dans ces communautés et l'absence de leur représentation dans la gouvernance. En illustrant cela à partir de l'expérience de la région du bassin du Lac Tchad, Modesta Tochukwu Alozie et Chika Charles Aniekewe ont observé qu'« [il] y a eu de graves échecs de gouvernance pendant de nombreuses années, se manifestant par un sous-investissement aigu dans les services sociaux. La plupart des habitants du bassin du Lac Tchad n'ont pas accès aux écoles et aux hôpitaux. Cette négligence et cette marginalisation ont généré un sentiment de désespoir que le mouvement Boko Haram a su utiliser à son avantage."<sup>25</sup>

<sup>24</sup> Dersso, *les dilemmes de la Somalie*, note 16 ci-dessus.

<sup>25</sup> Modesta Tochukwu Alozie and Chika Charles Aniekewe, *Régler la crise du Lac Tchad de bas en haut*, ACCORD Conflict and Resilience Monitor (13 avril 2022) disponible sur <https://www.accord.org.za/analysis/fixing-the-lake-chad-crisis-from-the-bottom-up/>

Troisièmement et lié à ce qui précède, l'écart croissant et, dans certains cas, la rupture complète de la relation entre l'État et la société ont créé un énorme vide politique et sécuritaire. Avec la mauvaise gouvernance et l'incapacité à dispenser des services qui ébranlent déjà la légitimité fragile ou en déclin des gouvernements, c'est le vide dont profitent les forces illégales pour propager l'extrémisme radical et pour recruter des groupes mécontents dans leurs rangs. Cette situation est davantage aggravée par la brutalité et la nature aveugle de la réaction des forces de sécurité qui a fait des victimes civiles, enracinant ainsi les griefs existants et le déficit de confiance. Dans ce contexte, il y a aussi la susceptibilité des membres des communautés marginalisées, en particulier les jeunes chômeurs et désabusés, à la radicalisation et au recrutement dans les rangs de ces groupes.

Quatrièmement, l'approche dominante du terrorisme a également réduit les options disponibles dans la boîte à outils de paix et de sécurité pour répondre au terrorisme, notamment en excluant le recours à la négociation, au dialogue et à la réconciliation avec des groupes identifiés comme terroristes. Comme l'a souligné un rapport, "durant les négociations et la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, l'État malien et bon nombre de ses partenaires extérieurs ont strictement interdit toute interaction avec des terroristes islamistes internationalement désignés."<sup>26</sup> Bien qu'il y a un changement dans la position des autorités maliennes, il est accueilli avec une forte opposition par la France. Le Président français Emmanuel Macron a déclaré : "Nous ne pouvons pas entreprendre des opérations conjointes avec des puissances qui ont décidé de négocier avec des groupes qui, en même temps, tirent sur nos enfants. Pas de dialogue et pas de compromis."<sup>27</sup> Une telle marginalisation de ces instruments de paix bien établis a pour conséquence involontaire de supplanter la primauté de la politique à la primauté des instruments de violence pour parvenir à la stabilisation et à la sécurité. Cela renforce

26 Vermont & Harris, *Repenser les réponses aux crises au Sahel*, note 21 ci-dessus.

27 France 24, *Alors que les troupes françaises sont sur le point de se retirer, le Mali aura carte blanche pour négocier avec les jihadistes*, (16 février 2022) disponible sur <https://www.france24.com/en/africa/20220216-with-french-troops-poised-to-withdraw-mali-could-revive-negotiations-with-jihadists>

davantage la tendance à réduire la menace du terrorisme en Afrique à de simples groupes terroristes qui n'en sont que les symptômes plutôt que le problème principal. Il est important de noter que la criminalisation de l'interaction avec de tels groupes ferme également une voie importante pour ces groupes et leurs membres pour se retirer de la poursuite de l'insurrection militante. Comme l'a souligné Alex de Waal, "il est difficile d'identifier un groupe d'insurgés qui a contrôlé un territoire, a pratiqué le terrorisme... et a été vaincu par l'imposition de l'autorité de l'État, avec ou sans coercition internationale, à l'exclusion de toute négociation politique."<sup>28</sup>

Cinquièmement, l'absence d'un leadership politique cohésif et efficace dans les pays touchés. L'expérience de la persistance et de l'expansion des activités terroristes dans diverses régions du continent montre que la manipulation des groupes militants à des fins politiques et/ou le mépris par les autorités centrales des alertes rapides sur la menace d'activités insurgées émergentes ou la fourniture d'un leadership inefficace permettent à ces groupes de croître et d'étendre leurs capacités. S'exprimant sur la façon dont cette absence de leadership facilite l'insurrection en Somalie, l'ancien Premier Ministre somalien a fait valoir en 2010 que "si les gouvernements sont faibles ou échouent et laissent un vide de leadership, il sera comblé par ceux qui ont l'énergie et le désir de prendre le relais"... Dans les cas où un gouvernement concède le pouvoir à des groupes extrémistes radicaux... une pourriture s'installe qui peut être difficile à éliminer."<sup>29</sup> Le résultat de cela, ainsi que l'échec ou le refus des gouvernements de reconnaître les griefs des populations dans les régions marginalisées, a été un échec des gouvernements de ces pays à initier des réponses appropriées et opportunes lorsque des signes d'activités de groupes insurgés ont été détectés. Cette absence de leadership responsable se manifeste par l'absence d'attention politique accordée aux travaux d'évaluation des risques et la responsabilité correspondante

28 Alex de Waal, *Inclusion dans le rétablissement de la paix: de la revendication morale au fait politique*, dans Pamela Aall and Chester A. Crocker (eds.) *The Fabric of peace in Africa: Looking beyond the state (la structure de la paix en Afrique: Au delà de l'Etat)* (2017) 165-181, 169.

29 Cité dans Derso, *les dilemmes de la Somalie*, note 16 ci-dessus, 1.

d'initier, en consultation avec les communautés touchées et les parties prenantes concernées, des plans d'atténuation des risques et de mise en œuvre de mesures politiques, socio-économiques et d'État de droit appropriées. En l'absence de la disposition politique nécessaire, de la préparation institutionnelle et de l'agilité politique, les pays sont incapables de contenir les menaces de terrorisme et d'extrémisme violent qui se nourrissent des griefs locaux et des dynamiques des conflits induits par la gouvernance.

Sixièmement, et dans le même ordre d'idées, se pose également la question de la "lourdeur de l'offre" de l'engagement et du soutien des partenaires dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.<sup>30</sup> Cette lourdeur de l'offre d'engagement des partenaires dans la lutte contre le terrorisme s'applique à la fois à la manière dont le problème est diagnostiqué d'une part et à l'orientation de la réponse politique d'autre part. Comme le montre l'expérience au Sahel avec un grand nombre de programmes et de mécanismes de sécurité,<sup>31</sup> le plus souvent, ces programmes sont dirigés par les donateurs, mettent l'accent principalement sur le renforcement des capacités militaires et policières en matière de sécurité, ciblant les menaces potentielles et répondant aux intérêts stratégiques des partenaires donateurs, comme le soulignait un document des Nations unies dès 2010.<sup>32</sup> "Il y a moins de ferveur", souligne le document, "pour aborder les questions fondamentales de développement et connexes des pays africains, ce qui a provoqué

30 Crisis Group a noté dans l'un de ses rapports que 'la priorisation actuelle de l'action militaire' est 'souvent motivée par...les partenaires internationaux.' Voir *The Niger-Mali Border: Subordinating military action to a political strategy (La Frontière Niger-Mali : subordonner l'action militaire à une stratégie militaire)*, Africa Report No. 261 (12 juin 2018).

31 Il s'agit de 1) la mission militaire française l'Opération Barkhane, 2) la Force conjointe régionale Sahélienne G5 Sahel, 3) des missions d'entraînement européenne au Niger et au Mali (EUCAP Sahel Niger and EUCAP Sahel Mali), axée sur l'application de la loi et au Mali (EUTM), dédiée à l'Armée nationale, 4) la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), 5) La Force de l'UE sous conduite de la France la Force Takuba et 6) la Force proposée de 3000 soldats de l'UA

32 Bureau du Conseiller spécial des Nations unies pour l'Afrique, *Àfrica and international counterterrorism imperatives (2010)*.

un certain scepticisme sur le continent quant aux véritables objectifs des partenaires bilatéraux."<sup>33</sup> Il est par conséquent vrai que s'ils contribuent à renforcer les capacités des éléments ciblés des institutions de sécurité, les programmes de soutien axés sur l'armée/la police/l'application de la loi ne traitent ni n'améliorent les conditions qui favorisent l'émergence, la croissance et l'activité prolongée de groupes d'insurgés, tels qu'Al Shabaab.

Septièmement, il existe aussi les lacunes en capacités qui affectent les institutions de sécurité. Ordinairement, ces forces de sécurité sont organisées pour s'engager dans une guerre conventionnelle, pour laquelle beaucoup ne sont pas suffisamment équipées et préparées. Dans le contexte de ces carences dont souffrent les forces de sécurité de nombreux pays fragiles, faire face à la guerre asymétrique que mènent les groupes terroristes est devenu une tâche quasi impossible. Il existe également un décalage entre l'empreinte et la capacité des forces et la taille croissante des territoires touchés par l'insécurité. Par exemple, au Sahel, la vaste zone couverte par la région tricontinentale du Burkina Faso, du Mali et du Niger par rapport au nombre relativement faible de militaires maliens et de forces antiterroristes signifie que les ressources sont trop sollicitées pour être efficaces dans la zone. Ces fragilités institutionnelles et le manque de préparation et de capacités sont davantage aggravés par la corruption et l'instrumentalisation des opérations de lutte contre le terrorisme à des fins économiques et politiques.

Huitièmement, la recrudescence du terrorisme est également liée à la facilité d'accès aux armes et aux armements, ainsi qu'aux opportunités pour les groupes insurgés de se financer. Cela a été rendu possible non seulement par la croissance du trafic d'armes, et l'exploitation par les acteurs terroristes des faiblesses de l'État et des espaces mal gouvernés pour se livrer à des activités économiques de guerre (extorsion, pillage des ressources naturelles, entreprises criminelles organisées) qui leur permettent de se financer.

33 *Ibidem*, 28.

Mais cela est également rendu possible par le besoin croissant de la part de divers secteurs de la société de compter sur la possession et l'utilisation d'armes et d'armements à la fois pour sauvegarder leur sécurité et promouvoir leurs intérêts.

## IV REPENSER LE DIAGNOSTIC ET LA RÉPONSE A LA MENACE DU TERRORISME EN AFRIQUE: ESQUISSE POUR UNE NOUVELLE APPROCHE POLITIQUE DE L'UA FONDÉE SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Le résultat de ce qui précède est que la menace terroriste qui pèse sur l'Afrique est principalement le produit de problèmes interdépendants de déficits de gouvernance et de développement et de la faiblesse de l'État. Les groupes terroristes et la menace qu'ils représentent, tout en présentant un problème de sécurité immédiat, ne sont que des symptômes de ces problèmes plus profonds. Les réponses politiques qui commencent et se terminent par la lutte contre les groupes terroristes et la menace immédiate à la sécurité qu'ils présentent ne sont que des efforts désespérés pour gérer les symptômes. Lorsqu'elles sont mises en oeuvre sans préparation adéquate et dans le cadre d'une stratégie de développement politique, elles ont tendance à attiser davantage le feu du terrorisme. À la lumière de la tendance inquiétante et de l'analyse qui précède, cette refonte des diagnostics rend manifestement évident et urgent l'impératif d'un changement d'approche politique face à la menace du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique.

Le point de départ pour cela est de mettre en avant et de fonder la formulation des politiques sur la reconnaissance de la primauté des questions et des dynamiques locales en tant que cibles principales de l'intervention politique. L'importance de cela réside dans le fait qu'elle permet aux interventions

politiques de mettre l'accent sur les vulnérabilités et les fragilités, ainsi que sur les pathologies de gouvernance politique et socio-économique qui créent les conditions à la fois pour l'émergence et surtout pour la résilience des groupes terroristes. Contrairement à l'approche sécuritaire rigoureuse dominante de la menace terroriste qui tend à stigmatiser les communautés touchées, cette nouvelle approche aiderait également à mettre l'accent sur la lutte contre leur marginalisation et d'autres griefs et à faciliter leur autonomisation. L'accent est ainsi mis sur un nouvel état d'esprit politique engagé à la pleine inclusion des communautés et territoires périphériques en tant qu'agents de paix et de stabilité dans la politique et l'imaginaire politique des processus de prise de décision nationaux.

Tout aussi important est le changement que cette nouvelle approche implique dans la caractérisation des groupes djihadistes militants d'être principalement des terroristes à des insurrections sociologiquement complexes. De plus en plus d'analyses soutiennent ce changement critique.<sup>34</sup> Il s'agit par conséquent d'une approche qui permet d'éviter la perspective globalement dominante erronée qui définit le problème du terrorisme "comme une menace écrasante, motivée par des idéologies perverses et irraisonnées,"<sup>35</sup> et donc au centre des interventions politiques visant à vaincre les groupes terroristes par la force. Comme

<sup>34</sup> Voir Larry Attree & Jordan Street, *No shortcuts to security: Learning from responses to armed conflicts involving proscribed groups (Aucun raccourci vers la sécurité: Apprendre des réponses aux conflits armés impliquant des groupes proscrits)*, Saferworld (mai 2022) (Saferworld); Marc-Antoine Perouse de Montclos, *Rethinking the response to jihadist groups across the Sahel (Repenser la réponse aux groupes djihadistes au Sahel)*, Chatham House, (mars 2021) disponible sur <https://www.chathamhouse.org/sites/default/files/2021-03/2021-03-02-response-jihadist-groups-sahel-perouse-de-montclos.pdf> (Chatham House); Crisis Group, *A course correction for the Sahel stabilization strategy (Une correction de cap pour la stratégie de stabilisation au Sahel)*, Africa Report No. 299 (Février 2021); Judd Devermont and Marielle Harris, *Rethinking Crisis Responses in the Sahel, (Repenser les réponses aux crises au Sahel)*, CSIS BRIEFS (22 décembre 2020) disponible sur <https://www.csis.org/analysis/rethinking-crisis-responses-sahel>; Jide Okeke, *Blend stabilisation? Experience from Lake Chad Basin region (Stabilisation mixte? Experience du bassin du Lac Tchad)*, Conflict and Resilience Monitor. ACCORD (25 novembre 2020) disponible sur <https://www.accord.org.za/analysis/blended-stabilisation-experiences-from-the-lake-chad-basin-region/>

<sup>35</sup> Saferworld, ci-dessus

l'a souligné une analyse récente concernant le Sahel, par exemple, "plutôt que l'idéologie du jihad mondial, le moteur de l'émergence et de la résilience des groupes armés non étatiques au Sahel est une combinaison d'États faibles, de corruption et de répression brutale de la dissidence, incarnée par des forces militaires dysfonctionnelles."<sup>36</sup>

L'autre aspect de cette nouvelle approche politique est le changement d'orientation de la cible des interventions politiques. Plutôt que la fixation dominante sur les groupes terroristes, qui sont eux-mêmes des insurrections sociologiquement complexes, elle place au centre de l'analyse politique et de l'intervention les communautés touchées et le règlement de leurs griefs et la dynamique des conflits dont les groupes terroristes font partie. Elle sépare à juste titre les causes de l'insécurité et les facteurs plus larges du conflit dans les territoires touchés (comme les questions de gouvernance, de développement et de faiblesse de l'État) des symptômes de l'insécurité et du conflit (groupes terroristes). En d'autres termes, cela appelle la reconnaissance du problème davantage comme un conflit local et national motivé par des échecs de développement et de gouvernance que comme du terrorisme.

Une telle réorientation politique sur la nature du problème principal exige un programme socio-économique et politique axé sur la promotion du respect des droits de l'homme et la (re)construction des structures et des capacités légitimes de gouvernance locale qui dispensent progressivement des services publics et des prestations sociales et économiques et facilitent la fourniture de l'aide et du soutien humanitaires et autres nécessaires, ainsi que des programmes de réhabilitation soutenus par la coopération régionale dans le domaine de la sécurité. Il ne s'agit pas d'une approche politique complètement nouvelle en Afrique. Un exemple d'un tel changement de politique en matière de lutte contre le terrorisme qui illustre cette réorientation est la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience pour les zones touchées par Boko Haram dans la région du bassin du Lac Tchad.<sup>37</sup> La stratégie

comprend neuf piliers : coopération politique ; sécurité et droits de l'homme; désarmement, démobilisation, réhabilitation, réinsertion et réintégration des personnes associées à Boko Haram ; aide humanitaire; gouvernance et contrat social; redressement socio-économique et viabilité environnementale; éducation, apprentissage et compétences; la prévention de l'extrémisme violent et la consolidation de la paix et l'autonomisation et l'inclusion des femmes et des jeunes. Bien que cette stratégie n'évite pas le rôle des outils de sécurité, elle met également en lumière et réoriente une grande partie des efforts politiques et diplomatiques intensifs et de la réflexion politique vers la gouvernance, le développement, les dimensions environnementales et humanitaires du conflit et de l'insécurité dans la région.

En termes d'allocation des ressources, ce changement de paradigme dans l'approche de la réponse politique au terrorisme en Afrique nécessite également que le même niveau, sinon plus, d'injection d'assistance technique, de ressources financières et de formation d'expertise civile soit orienté vers la gouvernance, les questions économiques et sociales auxquels sont confrontées les communautés des territoires touchés que les secteurs liés à la sécurité. En conséquence, la programmation des interventions antiterroristes devrait par conséquent être reconfigurée de manière à mettre à disposition des ressources et un soutien au renforcement des capacités axés sur le renforcement des capacités locales et des structures de gouvernance pour la prestation de services publics et l'autonomisation des communautés locales et des membres marginalisés de ces communautés, ainsi que des mécanismes pour le règlement pacifique des différends entre les communautés locales tout en favorisant leur inclusion dans les processus de prise de décision nationaux. Une telle reconfiguration des programmes de lutte contre le terrorisme a plus de chances de créer les conditions sociales qui privent les groupes djihadistes des motifs qui

---

*et une brève analyse and par Jide Okeke, Blend stabilisation? Experience from Lake Chad Basin region( Stabilisation mixte? Experience du bassin du Lac Tchad), Conflict and Resilience Monitor. ACCORD (25 Novembre 2020) disponible sur <https://www.acCORD.org.za/analysis/blended-stabilisation-experiences-from-the-lake-chad-basin-region/>*

<sup>36</sup> Chatham House, note 39 ci-dessus.

<sup>37</sup> Voir la stratégie ici <https://www.peaceau.org/uploads/regional-stabilisation-recovery-and-resilience-strategy-rss.pdf>.



leur permettent d'obtenir facilement le soutien des communautés locales.

Il découle de ce qui précède la nécessité d'accorder une attention adéquate aux questions démographiques des territoires touchés dans le déploiement de structures légitimes de gouvernance locale, dans la mise en œuvre et dans la prestation de services sociaux tels que la santé, l'éducation, l'administration de la justice et les initiatives politiques locales qui favorisent le règlement pacifique des différends entre les communautés locales. Bien qu'il faut prêter attention à l'importance que les communautés attachent au rôle des chefs religieux et des aînés de la communauté, il est plus urgent d'établir des conditions qui offrent à la fois de l'espoir aux jeunes qui, en l'absence de meilleures options, sont amenés à rejoindre les groupes extrémistes et offrent une reconnaissance et un espace pour la participation active des femmes.

L'autre élément sur lequel on ne saurait trop insister pour le succès de cette approche politique recalibrée est l'importance cruciale de nourrir et de soutenir un leadership courageux qui a la volonté politique, la dextérité et l'imagination nécessaires pour reconnaître l'existence de fragilités et l'absence ou la fragilité des institutions étatiques dans des parties de l'État et les défis complexes auxquels sont confrontés les territoires politiquement et géographiquement périphériques dans ces parties. Cela est essentiel non seulement pour que les autorités nationales assument leur responsabilité et jouent un rôle actif pour assurer la primauté d'une stratégie politique comme base pour l'utilisation des outils de sécurité. Mais c'est aussi une condition préalable, comme le montrent les expériences à la fois au niveau mondial et sur le continent, pour bâtir des partenariats réussis de lutte contre le terrorisme qui prévoient des dispositions adéquates pour que des mesures non sécuritaires traitent de manière globale les besoins de gouvernance, économiques, sociaux et humanitaires des populations dans les territoires touchés. Aucune intervention extérieure, qu'elle soit continentale ou internationale, n'aura la chance de relever la menace terroriste sans un tel leadership des acteurs nationaux. En l'absence

d'autorités nationales désireuses et capables d'assumer un tel rôle de leadership responsable, le mieux qu'une telle intervention extérieure puisse accomplir, lorsqu'elle enregistre des succès tactiques contre des groupes identifiés comme terroristes, est de gérer la situation.

Dans le même ordre d'idées, cette nouvelle approche politique nécessite une réorientation des partenariats pour la paix et la sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, qui passent d'une approche axée sur l'offre à une approche axée sur la demande. Cela implique que les interventions des partenaires soient conçues **principalement** en réponse aux voix et aux besoins des parties prenantes nationales, en particulier les populations des régions marginalisées qui sont vulnérables et confrontées aux opérations d'insurrection. Cela implique également une approche de la part des partenaires qui crée les conditions permettant aux acteurs nationaux d'assumer leurs responsabilités et qui n'entrave pas la poursuite du règlement du conflit par le biais d'un processus politique.

Compte tenu de l'expérience de divers pays touchés par le terrorisme, l'autre aspect de cette nouvelle approche politique est l'accent mis sur la création d'une culture et d'une capacité institutionnelles pour l'évaluation des risques et les processus d'alerte rapide fondés sur l'expertise et axés sur l'homme, qui ont le niveau d'influence sociétale et politique nécessaire pour commander et induire des mesures d'action rapide et d'atténuation des risques politiquement, socio-économiquement fondées et localement légitimes. Ce qui distingue une telle évaluation des risques et une telle alerte rapide des renseignements sécuritaires et militaires est qu'elle élargit le regard de l'analyse au-delà des questions de sécurité d'État et reconnaît et met l'accent sur les questions de sécurité humaine sous-jacentes qui nécessitent une réforme de la gouvernance, un développement et des réponses d'intervention humanitaire. Cela aide les gouvernements nationaux à éviter la prédisposition des renseignements sécuritaires et militaires à réduire le diagnostic à un problème de sécurité rigide (impliquant la détection d'insurrection et/ou de crime) et à proposer comme réponse politique des mesures d'application de la loi et

de sécurité rigoureuses qui aliènent davantage les communautés touchées. En tant que tel, cela rend possible la formulation de réponses multidimensionnelles équilibrées aux risques et menaces identifiés à travers une telle évaluation des risques et des alertes rapides.

Dans le cadre des processus de l'UA et régionaux, au-delà de l'accent mis actuellement sur le CAERT, le CISSA et AFRIPOL, cette nouvelle approche exige de puiser et de placer au centre du processus politique relatif à la menace terroriste en Afrique les ressources des instruments, institutions et processus de l'architecture de gouvernance en Afrique et des organes de l'UA chargés des Affaires sociales et du développement. Outre la référence au rôle de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) couramment faite dans les documents de politique générale du CPS, il est nécessaire de d'activer ce rôle de la CADHP, y compris en informant le CPS (tout comme ceux du CISSA, du CAERT et de l'AFRIPOL) lorsque le CPS traite de la question thématique du terrorisme et des pays ou régions touchés par la menace terroriste. Cette nouvelle approche politique exige que la Conférence de l'UA et le CPS exploitent également et créent un espace pour la mobilisation de l'utilisation d'autres processus, tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), le Cadre continental de prévention des conflits (CCPF), l'évaluation de la vulnérabilité et de la résilience structurelles des pays (CSVRA) et la stratégie d'atténuation de la vulnérabilité structurelle des pays (CSVMS).

Cette nouvelle approche politique ne dispense pas de la nécessité et de l'importance des instruments de sécurité. Elle met cependant l'accent sur le renforcement de la légitimité, du professionnalisme et de la capacité institutionnelle et financière des institutions nationales de sécurité. En tant que telles, les interventions politiques, y compris les instruments de soutien continentaux et internationaux, doivent être conçues et orientées de manière à faciliter le renforcement non seulement des capacités de combat des forces nationales, mais aussi et surtout de leur légitimité et de leur professionnalisme, y compris en termes de respect strict des droits de l'homme et des normes

du droit international humanitaire et de protection des civils, mais aussi leurs compétences et leur état d'esprit pour aider les communautés locales à trouver les voies et moyens de régler les problèmes auxquels elles sont confrontées. Une telle approche doit cibler non seulement les pays actuellement confrontés à des groupes terroristes actifs sur leur territoire. Comme nous l'avons souligné dans un rapport précédent, il devient de plus en plus évident qu'il est nécessaire non seulement de renforcer les capacités et la légitimité locale des institutions de sécurité nationales des pays actuellement touchés par la violence terroriste, y compris le Mali, le Burkina Faso et le Mozambique et ceux qui sont confrontés aux risques d'expansion de la violence terroriste, tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo.<sup>38</sup>

L'autre élément de cette nouvelle approche politique, du point de vue de ses dimensions de règlement des conflits et de consolidation de la paix, est sa reconnaissance et son plaidoyer en faveur d'une utilisation active des instruments de rétablissement de la paix que sont la négociation et le dialogue avec les membres des groupes terroristes dans le cadre des outils de paix et de sécurité disponibles dans les situations de conflit impliquant la présence de groupes terroristes à forte base locale. Étant donné que la menace terroriste est principalement une conséquence de la dynamique des conflits locaux induits par la gouvernance et le sous-développement, la reconnaissance de la négociation comme faisant partie des instruments de paix et de sécurité nécessaires au règlement des conflits dans les situations impliquant des groupes terroristes a l'avantage d'empêcher les options politiques actuelles de condamner les sociétés touchées à un conflit perpétuel. Il existe déjà des indications au sein de l'UA sur la nécessité de garder l'outil de négociation sur la table. S'exprimant en octobre 2020 dans le contexte du thème de l'UA "Faire taire les armes", le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, a exprimé l'avis que les négociations entre le gouvernement américain et les talibans pourraient inciter les États sahéliens à explorer le dialogue avec les groupes identifiés comme terroristes et l'UA a laissé "la

<sup>38</sup> Amani Africa, *Rapport spécial No. 11, note 6 ci-dessus.*

porte du dialogue ouverte aux Maliens désireux de négocier”, mais uniquement sur la base d’un engagement clair au respect de l’unité et de l’intégrité territoriale du Mali et au rejet des liens avec des groupes terroristes et criminels.”<sup>39</sup>

Les dimensions politiques, socio-économiques et sécuritaires doivent également être accompagnées par la composante humanitaire. Pour ce qui est de relever les défis immédiats des populations dans les territoires touchés, la fourniture de secours et d’assistance humanitaires est une composante importante de l’approche axée sur l’humain pour faire face aux menaces d’insécurité. Cela offre également un certain répit aux communautés touchées. Une telle fourniture, en plus de répondre aux besoins humains de ces communautés et d’atténuer la crise humanitaire à laquelle elles sont confrontées, peut servir de catalyseur pour la stabilisation.

Enfin, comme dans l’approche actuelle, la nouvelle approche soutient également les efforts visant à contenir le commerce et la circulation illicites des armes légères et de petit calibre. Cependant, l’accent est mis non seulement sur la dimension de l’offre du problème des armes légères et de petit calibre, mais aussi et surtout sur l’aspect de la demande du problème. L’attention est attirée sur l’importance de renforcer la sécurité des stocks des institutions nationales de sécurité et des opérations de soutien à la paix et de fournir un appui à la mise en œuvre efficace des composantes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et de réforme du secteur de la sécurité (RSS) des accords de paix. Pour ce qui est d’aborder le côté demande du problème, deux mesures essentielles sont particulièrement importantes. La première est la nécessité de combler les lacunes dans la prestation par l’État d’une administration efficace de la justice et de la sécurité sur l’étendue et la profondeur de son territoire. La seconde consiste à tirer parti du rôle de la société civile et des groupes communautaires pour investir et soutenir le renforcement des mécanismes localement légitimes de règlement pacifique des différends et leur utilisation par les

<sup>39</sup> Cité dans Devermont & Harris, *Rethinking Crisis Responses in the Sahel*(*Repenser les réponses aux crises au Sahel*), note 21 ci-dessus.

communautés “afin que les membres de l’opinion publique ne ressentent pas le besoin de recourir à l’acquisition et à l’utilisation des armes pour se défendre.”<sup>40</sup>

## V CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La menace terroriste continue de croître sur le continent. Au cours des dernières années, le nombre d’attentats terroristes et le nombre de victimes de ces attentats ont considérablement augmenté. Géographiquement également, la menace terroriste touche désormais les cinq régions du continent, bien qu’inégalement. Il existe des signes crédibles que l’activité des groupes terroristes au Sahel s’étend avec des risques qu’elle prenne pied dans les États côtiers de l’Afrique de l’Ouest.

Cette expansion croissante de la menace se fait malgré la prolifération de diverses mesures de réponse sécuritaire et l’afflux de moyens diplomatiques, financiers et militaires de plus en plus importants. Comme cette note d’orientation établie et le travail d’autres l’ont attesté, cet échec des interventions de lutte contre le terrorisme de l’UA, des entités régionales et des acteurs internationaux est attribuable à deux facteurs interdépendants. Le premier facteur est le diagnostic erroné de la nature de la menace et la réduction du problème qui en résulte comme étant essentiellement des groupes terroristes. Le second est la réponse politique qui découle de l’erreur de diagnostic du problème. Cela implique l’orientation et l’objectif principal de la réponse politique pour vaincre ceux identifiés comme terroristes et la primauté qui en résulte accordée à l’utilisation d’instruments de sécurité rigides.

Après un examen critique des diverses facettes de la caractérisation du problème et de la réponse politique axée sur la sécurité d’État qui a prévalu à ce jour, la note d’orientation a appelé à une nouvelle approche axée sur la sécurité humaine pour faire face à cette menace en Afrique. Bien

<sup>40</sup> Amani Africa, *Mois de l’Amnistie en Afrique, Points de vue sur le CPS* (3 Septembre 2020) <https://amani-africa-et.org/insights-on-the-peace-security-council-2/>

que cette approche affirme toujours l'importance des instruments de sécurité rigides, elle privilégie cependant son utilisation dans le cadre et en appui d'une stratégie politico-développementale. Elle appelle par conséquent à passer d'une approche axée sur la sécurité à une approche fondée sur la primauté d'une stratégie politique axée sur la sécurité humaine. Vous trouverez ci-dessous une représentation sous forme de tableau de l'approche existante et de la nouvelle approche proposée dans ce rapport de recherche spéciale.

	L'approche actuelle axée sur la sécurité d'État	La nouvelle approche axée sur la sécurité humaine
Noyau du problème	Groupes terroristes	Déficits en gouvernance et développement et relation Etat-société
Affectation des ressources	Destinés principalement aux secteurs et aux instruments de sécurité	Gouvernance et secteurs de développement
instruments politiques	Instruments axés sur les militaires/la police/ les renseignements /la justice criminelle	Stratégie politique, développement et gouvernance
Partenariat	Lourde du côté de l'offre	orientée vers la demande
Evaluation des risques et alerte rapide	Axée sur les renseignements militaires et sécuritaire	Basé sur la sécurité experte et humaine
Cible des instruments politiques	Elimination des groupes terroristes	Régler les problèmes de gouvernance et de développement des populations des territoires touchés
instruments et mécanismes de l'UA	CAERT, AFRIPOL, CISSA, Unité spécialisée dans la lutte contre le terrorisme de la FAA, Sous-Comité du CPS sur le terrorisme	Architecture de Gouvernance en Afrique (AGA), CADHP, Département de la Santé, des Affaires humanitaires et de Développement Social, Agence de développement de l'UA (AUDA- NEPAD), MEAP, CCPF
Recours à la négociation comme instrument de règlement des conflits	N'est pas considéré comme faisant partie de l'outil de paix et de sécurité pour les conflits impliquant des groupes considérés comme terroristes	Considéré inévitable et nécessaire pour parvenir à un règlement

Tableau 2: Distinction entre les approches axées sur la sécurité d'État et sur la sécurité humaine (Source: propres données et analyses)

Les éléments de cette nouvelle approche peuvent être organisés autour des quatre domaines suivants:

## Mettre l'accent sur l'Établissement d'une gouvernance légitime

Le point de départ du rôle de l'UA travaillant de concert avec les CER et les partenaires est de faciliter et de soutenir une reconnaissance de la part des autorités nationales des carences dans les conditions de gouvernance des populations dans les territoires en proie à l'insécurité et aux conflits. Cette reconnaissance offre des moyens de comprendre les griefs et les préoccupations des communautés touchées et permet la volonté des autorités nationales d'engager et d'initier un dialogue avec les communautés touchées horizontalement pour résoudre les tensions intercommunautaires et locales et verticalement pour réparer les relations fracturées entre l'État et les communautés touchées. Les autorités nationales sont mieux soutenues pour montrer leur volonté d'engagement politique en initiant et en établissant des contacts positifs avec des interlocuteurs locaux pour explorer et développer conjointement des plateformes permettant d'entendre les communautés. Il est essentiel que le dialogue soit inclusif et facilite l'élaboration d'une feuille de route politique consensuelle pour identifier, concevoir et mettre en œuvre diverses mesures qui facilitent la confiance entre l'État et les communautés locales et la coexistence pacifique entre les communautés locales.

En plus d'aider à établir des relations de confiance et à amener les communautés touchées au processus de prise de décision, il est essentiel que le processus de dialogue,

de consultation et de réconciliation facilitent en outre le consensus entre les communautés locales et les autorités nationales travaillant avec l'UA, les CER et les partenaires sur le déploiement des structures gouvernementales locales. Une façon d'y parvenir est d'utiliser les expériences pertinentes des modes de gouvernance traditionnels et/ou

locaux existants utilisés par les communautés locales. Il est essentiel que les structures locales de gouvernance soient conçues et mises en œuvre de manière à favoriser la reconnaissance mutuelle, le dialogue et la coexistence pacifique et à exploiter les pratiques existantes de collaboration intra et intercommunautaire et les systèmes d'échange et de soutien mutuel.

En outre, la construction ou la reconstruction d'une gouvernance légitime fournit également un espace pour et soutient l'autonomisation et l'exploitation du rôle de la société civile et des groupes communautaires en investissant dans et en soutenant le renforcement des mécanismes localement légitimes de règlement des différends et de dialogue communautaire.

En termes d'utilisation des structures de l'UA, l'accent mis sur l'établissement d'une gouvernance légitime souligne l'importance centrale de la mobilisation des ressources des instruments et institutions de l'AGA. Cela devrait viser à traduire les normes et politiques de l'UA en matière de droits de l'homme et de gouvernance démocratique en lignes directrices opérationnelles qui éclairent, façonnent et facilitent l'identification et la reconnaissance des divers questions de gouvernance, l'engagement des autorités nationales à travailler avec les communautés touchées pour les régler et la création d'un espace et de mécanismes pour permettre la formulation à travers cet engagement des solutions et des processus de gouvernance pertinents.

## Négociation et dialogue avec les groupes terroristes

La primauté de la stratégie politique implique également non seulement le dialogue et la réconciliation horizontalement au niveau communautaire et verticalement entre l'État et les communautés touchées, mais aussi l'utilisation d'un processus politique pour mettre fin à l'insurrection et à la violence impliquant des groupes terroristes. En effet, comme souligné précédemment, la reconnaissance des enjeux essentiellement politiques, de gouvernance et de développement, de la nature de la dynamique du

conflit dans lequel opèrent les groupes d'insurgés identifiés comme terroristes nécessite que la négociation et le dialogue avec les membres de ces groupes fassent partie de la stratégie politique de règlement du conflit impliquant ces groupes. Après plus d'une décennie et demie de réponse antiterroriste à la menace que représente Al Shabaab en Somalie et dans la région par le biais de l'AMISOM, il est de plus en plus reconnu qu'en fin de compte, la situation en Somalie doit être réglée à travers la négociation avec Al Shabaab.

Comme proposé dans notre précédent rapport, dans ce contexte, une contribution majeure de l'UA consisterait à élaborer, en consultation avec les États membres et les communautés touchées, une stratégie de négociation et de dialogue pour la paix dans les situations de conflit impliquant des groupes terroristes. Cette stratégie aide à fournir des orientations sur la manière de poursuivre la négociation et le dialogue avec les groupes terroristes eu égard aux questions délicates de la déradicalisation, de la reddition de comptes et de la réconciliation avec les membres touchés des communautés.

## Soutien Humanitaire et intervention de développement socio-économique

Compte tenu des divers facteurs environnementaux, démographiques et socio-économiques qui ont de plus en plus affecté l'équilibre social des communautés en proie à des conflits et à des pressions et tensions sociales, il est essentiel que l'UA, les CER et les partenaires accordent également la priorité à la fourniture d'une assistance qui aide à atténuer les pressions immédiates auxquels sont confrontées les communautés. Comme indiqué dans la stratégie de stabilisation du bassin du Lac Tchad, celle-ci doit mettre l'accent sur la fourniture d'une assistance vitale aux personnes déplacées et à celles confrontées à l'insécurité alimentaire et sur la création de conditions, y compris à travers la mise en œuvre de mesures de protection pour le retour et la réhabilitation des personnes déplacées, ainsi que sur la fourniture d'un soutien psychosocial adapté et en harmonie avec les traditions et les pratiques des communautés touchées.

Elle doit être accompagnée de programmes qui, dans le cadre du déploiement des structures de la gouvernance locale facilite la prestation de services sociaux essentiels, y compris les soins de santé, l'accès à l'eau, l'éducation et la justice.

Plutôt que de mettre l'accent sur la réinvention de la roue, l'approche politique avancée dans ce rapport met l'accent sur l'investissement dans la réhabilitation et le soutien à l'expansion des sources existantes de moyens de subsistance et les rend plus durables et productives sur le plan économique et écologique. Une fois de plus, un bon exemple est la stratégie du bassin du Lac Tchad qui, tout en renforçant "les moyens de subsistance durables, en particulier l'agriculture, la pêche et l'élevage de bétail", envisage de soutenir l'adaptabilité et l'investissement dans les infrastructures critiques de la chaîne de valeur, afin de renforcer la viabilité économique et la durabilité de ces activités économiques.

Parallèlement à la reconstruction et à l'expansion des sources de subsistance existantes, l'attention est également attirée sur l'importance de soutenir des mécanismes durables de gestion et d'utilisation partagée des ressources naturelles, y compris à travers des interventions qui à la fois réhabilitent les ressources épuisées dont dépendent les communautés pour leur moyens de subsistance et soutiennent l'adaptation.

Un aspect de l'engagement de l'UA et des CER qui doit être renforcé pour mettre l'accent sur l'engagement politique axé sur le soutien humanitaire et l'engagement socio-économique est la nécessité de mobiliser le rôle actif, l'expertise et les ressources techniques de leurs structures et institutions de sécurité. À cet égard, il est particulièrement important que le CPS de l'UA, dans son interaction sur le thème du terrorisme, engage des organismes tels que le Département de la santé, des Affaires humanitaires et du développement social, l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et la Banque africaine de développement.

## **Apporter un soutien en capacités aux forces de sécurité pour leur permettre à la fois de lutter de manière efficace, légalement professionnelle et publiquement légitime**

Compte tenu des fragilités et des lacunes des forces de sécurité de nombreux pays, il est nécessaire de renforcer leurs capacités. Le renforcement de la préparation et des capacités des forces ne doit pas se limiter aux capacités de combat des forces nationales. Il devrait également s'agir de leur professionnalisme, y compris en termes de respect strict des droits de l'homme et des normes du droit international humanitaire et de protection des civils et de leur légitimité locale, y compris en termes de leurs compétences et de leur état d'esprit à traiter les communautés locales comme des agents de paix et de stabilité et en les aidant à trouver les voies et moyens de régler les questions de sécurité et de justice locale auxquels elles sont confrontés.

Il est essentiel qu'il y ait une volonté politique pour que les programmes de soutien au secteur de la sécurité soient pris en charge au niveau national et pour que les partenariats régionaux et internationaux dans le domaine de la sécurité soient principalement axés sur la demande.



## ANNEXE-1

L'approche existante axée sur la sécurité d'État		
Agence	État de fonctionnement	Décisions pertinentes des organes délibérants de l'UA
Centre Africain d'étude & de Recherche sur le Terrorisme (CAERT)	Actif depuis son inauguration en 2004	Créé conformément à la décision: Assembly/AU/ Dec.15 (II); EX.CL/ Dec.13 (II); EX/CL/ Dec.82 (IV); and EX.CL/ Dec.126 (V)
Mécanisme de l'Union Africain de Coopération policière (AFRIPOL)	Actif depuis l'adoption de ses statuts en 2017	Créé conformément à la décision: Assembly/AU/ Dec.636(XXVIII). Les autres Décisions pertinentes sont : Assembly/AU/ Dec.750(XXIII) et EX.CL/Dec.1073(XXXVI) )
Unité spécialisée de la FAA sur la lutte contre le terrorisme	Non encore activée	PSC/AHG/COMM. (CDLV) (Communiqué De la 455ème réunion du CPS Réunion au Sommet I ); la nécessité de recommandations Sur la création éventuelle d'unités spécialisées conjointes de lutte contre le terrorisme Aux niveaux sous-régional et régional et dans le cadre de la Force Africaine en attente (FAA) a été discutée. PSC/PR/COMM. (CMLX) (Communiqué de la 960ème réunion du CPS ); a discuté de la proposition sur la création de l'Unité spéciale & a demandé à la Commission de l'UA de constituer un groupe de travail composé d'acteurs compétents pour donner des orientations et soumettre une proposition concrète sur les aspects techniques de la création de l'Unité

L'approche existante axée sur la sécurité d'État		
Comité des Services de renseignements et de Sécurité de l'Afrique (CISSA)	Actif depuis son inauguration en 2004	La décision Assembly/AU/ Dec.62(IV) approuve La création du CISSA par les chefs des Services de renseignements et de Sécurité de l'Afrique
Sous-Comité du CPS sur la lutte contre le terrorisme	Non encore activé	Lors de la 249ème réunion, le CPS a décidé de créer, comme une structure subsidiaire du Sous-Comité sur la lutte contre le terrorisme, Composé de 5 membres du Conseil représentant les différentes régions du continent.

## ANNEXE-2

Fonds de l'UA pour la lutte contre le terrorisme		
Fonds	État de fonctionnement	Assembly/AU/ Dec.614 (XXVII) Créé le Fonds spécial
Fonds spécial de l'UA sur la Prévention et la lutte Contre le terrorisme et l'extrémisme violent	Non encore opérationnel	Assembly/AU/Dec.614 (XXVII) crée le Fonds spécial

## ANNEXE-3

Décisions du CPS de l'UA sur le terrorisme			
Date	Réunion	Niveau	Document des conclusions
22-Nov-10	249ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
08-Déc-11	303ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
12-Nov-21	341ème t	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
02-Sept-14	455ème	Sommet	<a href="#">Communiqué</a>
23-Avr-15	499ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
11-Sept-15	543ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
26-Nov-15	560ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
29-Jan-16	571ème	Summit	<a href="#">Communiqué</a>
19-Avr-16	592ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
26-Avr-16	593ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
28-Sept-16	628ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
12-Dec-16	644ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
17-Jan-17	650ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
23-Mai-17	687ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
22-Aug-17	711ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
08-Nov-17	731ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
27-Jan-18	749ème	Summit	<a href="#">Communiqué</a>
09-Avr-18	762ème	Ambassadeurs	<a href="#">Press Statement</a>
23-Nov-18	812ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
25-Avr-19	845ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
20-Oct-20	957ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>
28-Oct-20	960ème	Ambassadeurs	<a href="#">Communiqué</a>

Décisions du CPS de l'UA sur le terrorisme			
30-Sept-21	1035ème	Ministériel	<a href="#">Communiqué</a>
22-Oct-21	1040ème	Ministériel	<a href="#">Communiqué</a>
15-Nov-21	1048ème	Ministériel	<a href="#">Communiqué</a>



## MEDIA AND RESEARCH SERVICES

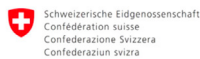
### A PROPOS DE AMANI AFRICA

Amani Africa est un cercle de réflexion indépendant sur les politiques de recherche, de formation et de conseil basé en Afrique spécialisé et axé principalement sur les processus politiques multilatéraux africains, en particulier ceux relatifs à l'Union africaine.

Nous soutenons le rêve panafricain d'une Afrique pacifique, prospère et intégrée à travers la recherche, la formation, les communications stratégiques, les services de conseil techniques, d'organisation et de facilitation.

### REMERCIEMENTS

Amani Africa souhaite exprimer sa gratitude à l'Open Society Foundations pour le soutien apporté à la production de ce rapport de recherche spéciale. Nous remercions également l'Ambassade d'Irlande, le Gouvernement suisse et le Ministère norvégien des Affaires étrangères pour le soutien supplémentaire.



### ADRESSE

On the Corner of Equatorial Guinea St. and ECA Road, Zequala Complex,  
7th Floor, Addis Ababa  
Tel: +251118678809  
Mobile: +251944723204 Addis Ababa, Ethiopia